

Assemblée générale de *Droit au vélo* – ADAV, 17 mars 2018

Rapport financier de l'année 2017

L'année 2017 se termine avec un résultat positif. Ce résultat représente un peu plus de 6 % de notre budget, soit 22 jours de fonctionnement. Cet excédent est nécessaire à notre trésorerie pour pallier les délais parfois aléatoires de versement des subventions qui peuvent dépasser, pour certaines, une année et plus. Il nous permet aussi de supporter le désengagement non anticipé d'une collectivité.

L'apport des adhésions et des dons de nos adhérents permet d'assurer les charges courantes de l'association, 7.5 % du budget.

Nos subventions d'exploitation continuent à se diversifier mais n'ont pas permis de compenser intégralement la perte de la subvention de l'ex région Nord - Pas de Calais.

L'année 2017 a vu la concrétisation de nouvelles conventions avec les villes de Bailleul et de Saint-Laurent-Blangy et la finalisation de celles déjà signées pour 2018 avec les villes de Lens et de Bruay-la-Buissière.

Nous avons ainsi poursuivi notre travail avec le soutien de nos partenaires :

- l'Ademe et la Région Hauts-de-France (convention annuelle revalorisée en 2017) pour la mission du Crem
- le SMIRT (convention triennale (sept 2015 – sept 2018))
- la DREAL (financement pour l'accompagnement du CREM et de ses acteurs relais 2017-2018)
- le Conseil Départemental du Nord (convention triennale 2015-2017)
- le Conseil Départemental du Pas de Calais (convention triennale 2016-2018)
- la Métropole Européenne de Lille (MEL - convention annuelle)
- la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD - convention annuelle)
- la Communauté Urbaine d'Arras (CUA - convention annuelle)
- la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO - convention annuelle arrêtée en octobre 2017)
- la Ville de Villeneuve d'Ascq (convention annuelle)
- la ville d'Hazebrouck (convention annuelle)
- la ville de Ronchin (convention annuelle)
- la ville de Fourmies (convention triennale)

Nos subventions d'exploitations ont légèrement diminué et représentent 82 % de notre budget.

Il est à noter une hausse des prestations suite aux demandes de plus en plus régulières d'entreprises, d'administrations et de collectivités. Le partenariat développé avec les *Explorateurs de la transition* sur l'accompagnement de Plan de Déplacement Entreprise contribue aussi à la hausse de nos prestations qui représentent un total de 9.3 % du budget

La gestion rigoureuse de l'association permet de maintenir nos dépenses au plus juste. La légère perte de financement nous a conduit à maîtriser le volume de notre masse salariale tout en pérennisant le poste de Julien Vitse. Pour 2018, si les financements en cours de négociation se confirment nous pourrions renforcer l'équipe salariée avec un nouveau poste plus particulièrement dédié à l'animation.

L'année 2018 s'annonce de bon augure avec l'engagement du Département du Nord de reconduire une convention triennale. Également en négociation une nouvelle convention avec le SMIRT et la Région des Hauts-de-France. Des contacts sont aussi en cours avec la ville de Béthune, l'agglomération de Boulogne-sur-Mer et la communauté de communes de la Pévéle-Carambault qui marquent leurs volontés de s'appuyer sur l'ADAV pour développer une politique cyclable.

La reconnaissance régionale de notre action permet ces nouveaux partenariats.

L'année 2018 nous mobilisera aussi pour essayer de renouer le partenariat avec la CAPSO et un plus hypothétique avec la Ville de Lille. Nous devons enfin renégocier avec le Département du Pas de Calais, la poursuite de notre partenariat au-delà de la fin de l'année 2018.

Il nous faut donc continuer à développer notre action au niveau régional pour consolider et diversifier nos partenariats.

Olivier DUTEL
Trésorier de Droit au vélo - ADAV

